

Publié le 21 avril 2020

Covid-19 - Synthèse des premières estimations des conséquences économiques

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 aura des répercussions importantes sur l'économie mondiale. Différentes institutions publiques et privées se sont livrées à un exercice d'anticipation et de décryptage des conséquences à venir pour les différents acteurs économiques. Instructif.



La perte d'activité économique consécutive à la crise sanitaire et aux mesures prises par les organisations gouvernementales dans le monde sera substantielle. Elle aura notamment pour conséquence une augmentation des défaillances d'entreprises. Dans un pays qui sera moins touché par ce phénomène, les Epl françaises disposent toutefois d'atouts indéniables.

L'Insee confirme ses estimations du 26 mars de la perte d'activité économique

Dans son point de conjoncture du 9 avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a procédé à une actualisation de ses estimations des impacts de la crise économique et sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et à une analyse plus détaillée. Elle a confirmé ses premières anticipations. **L'activité économique française serait en proie à une baisse de 36 % par rapport à une situation normale. Un mois de confinement complet équivaldrait à une perte d'environ 3 points de croissance du Produit intérieur brut (PIB) annuel.**

Avec une baisse de 88 % de son activité, la branche de la construction est la plus touchée, devant celles de l'industrie (- 43 %) et des services marchands (- 39 %). Les Entreprises publiques locales

(Epl) sont de facto concernées. En raison de la diversité des métiers qu'elles couvrent, elles ne sont pas touchées de la même manière. Les entreprises de transports et entreposage sont notamment confrontées à un reflux de 64 % de leur activité, tandis que celles assurant d'autres activités de services, dont font partie les Epl de tourisme, culture et loisirs, constatent une diminution de 77 % de leur activité. L'impact de la crise sanitaire est résiduel pour les sociétés ayant des activités immobilières (- 1 %).

- [En savoir plus](#)

Coface anticipe une hausse de 15 % des défaillances d'entreprises françaises en 2020

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 aura ainsi des répercussions massives sur l'économie française et sur l'économie mondiale. **La société d'assurance-crédit Coface prévoit une explosion des défaillances d'entreprises dans le monde en 2020.** La hausse des cessations d'activité devrait alors s'établir autour de 25 % et culminer à 39 % aux Etats-Unis. L'Union européenne serait apparemment moins touchée. Les défaillances d'entreprises devraient augmenter de 22 % en Espagne, de 18 % en Italie, de 15 % en France et de 11 % en Allemagne.

La situation économique française, ainsi que les mesures mises en place par les différentes institutions publiques – octroi de délai pour le règlement des charges sociales et fiscales, possibilité de solliciter un Prêt garanti par l'Etat (PGE), possibilité de mettre en place un dispositif de chômage partiel, assouplissement des procédures judiciaires, etc. – **permettront ainsi de limiter la casse. Des risques subsisteront toutefois à la fin de l'application de ces mesures transitoires et au moment où il faudra faire face aux échéances repoussées, comme le fait remarquer l'institut d'études économiques Rexecode.**

- [En savoir plus](#)

Les Epl semblent avoir fait le nécessaire pour s'armer et prévenir les risques

La démarche de consolidation financière initiée par les Entreprises publiques locales a renforcé leurs capacités à faire face à cette situation économique difficile. **En s'appuyant sur ces capacités et en mobilisant les moyens mis à disposition par les différentes institutions publiques, elles devraient être beaucoup moins sujettes à des défaillances.** Les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) ont en effet substantiellement augmenté leur capitalisation et leurs fonds propres au cours des dernières années. Le montant de la trésorerie de ces sociétés s'est parallèlement accru, de façon à compenser à court terme la diminution de leurs recettes. Elles pourront en outre bénéficier du soutien des collectivités territoriales et de leurs autres actionnaires.

La perte d'activité est toutefois différente selon les domaines d'activité. Certaines Epl,

comme celles intervenant dans le tourisme, la culture et les loisirs, quasiment à l'arrêt depuis le début de la période de confinement, s'attendent à des difficultés importantes dans les prochains mois, à l'instar de l'ensemble du secteur.

Les recettes des collectivités territoriales devraient être amputées de 4,9 milliards d'euros

Si elles ont entamé un cycle d'assainissement de leurs finances depuis plusieurs années, les collectivités territoriales devraient elles-aussi connaître une séquence difficile. **Leur situation financière est en effet menacée par une perte de ressources de fiscalité économique**, qui pourrait s'élever à 4,9 milliards d'euros selon une note sur le suivi de la mise en œuvre des mesures d'urgence de la commission des finances du Sénat parue le 27 mars. Les effets ne seront pas immédiats et seront étalés jusqu'en 2021.

Les différents échelons de collectivités locales ne connaîtront pas les mêmes impacts. **Le bloc communal, qui constitue la part la plus significative de l'actionnariat des Epl, est le moins exposé aux aléas économiques conjoncturels**. Les régions et les départements seront en revanche plus touchés. Les recettes des premières - taxe sur la valeur ajoutée (TVA), cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) - dépendent très fortement d'une conjoncture économique qui s'annonce défavorable. Outre la baisse de la CVAE, les départements devraient être confrontés à une baisse de leurs recettes liées aux droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de l'ordre de 35 % selon le cabinet Michael Klopfer. **En raison de l'importance du tourisme dans l'économie de ces territoires, des difficultés s'annoncent pour les collectivités d'Outremer.**

- [En savoir plus](#)

Par Esteban PRATVIEL